

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011 – 20H30**

Le 17 novembre 2011, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal d'ORBEC, légalement convoqué le 9 novembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Etienne COOL, Maire d'ORBEC.

- Approbation compte rendu
- Remerciements
- 6, rue Grande – Vente d'une partie du volume 3
- 6, rue Grande – Vente studio
- Bibliothèque : Contrat de maintenance informatique
- SIAEP MEULLES-FRIARDEL : rapport annuel (RPQS) exercice 2010
- Taxe d'aménagement
- Personnel
- Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS : E. COOL, J-C. DUVAL, A. GROULT, G. HULIN, E. MACREZ; Adjoints ; Y. BOYE, C. BEJEAN, Y. SOUCIET, D. MULLET, S. FOSSET, G. LAUTONNE, J-F CROUINAUX, P. DELARUE, F. VERGER

ABSENTS EXCUSES :

T. LEMETTAIS donne pouvoir à G. HULIN
F. RAMOS donne pouvoir à E. MACREZ
Y. MOREL donne pouvoir à A. GROULT
M. COGE donne pouvoir à E.COOL
J-L. POUILLE donne pouvoir à J-C. DUVAL

ABSENTS

C. FOUILLEUL
C. LIBERGE
P. AUBRY

Secrétaire de séance : Y. SOUCIET

Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu de la précédente réunion et questionne sur d'éventuelles observations.

Le contenu du Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.

REMERCIEMENTS -

Monsieur et Madame Gilbert MÉNAGER

Monsieur et Madame MÉNAGER remercient la Commune d'Orbec du don de bulbes qui leur a été offert lors de la remise des prix du fleurissement 2011.

Paroisse Saint Roch de l'Orbiquet

Frère Noël remercie la Municipalité pour sa présence au repas « convivial choucroute » du Dimanche 23 octobre 2011. La Paroisse Saint Roch remercie également le personnel et les services municipaux pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Association FNATH

Madame Liliane DROUET, présidente de la FNATH, remercie la Commune pour la subvention qui lui a été accordé.

11/60 6, RUE GRANDE – VENTE D'UNE PARTIE DU VOLUME 3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un propriétaire riverain de la section AD N°121 souhaite acheter une partie du terrain situé au 6, rue Grande.

Ce terrain, d'une surface de 45m², fait partie de la parcelle cadastrée section AD n°120 (Volume 3 du 6 rue Grande) dont la contenance totale est de 151m².

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de l'évaluation du bien réalisée par Madame FRANCESCHI, chargée de la division des missions domaniales.

Il sollicite :

- L'autorisation de vendre la parcelle de 45m² pour un montant de **1500€ net vendeur**
- La modification de la surface du volume 3 effectué par Monsieur Brice MERMIN, Géomètre – Expert – Foncier à Lisieux.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette cession de terrain et demande à Monsieur le Maire de régulariser la vente chez Maître JONVAL, notaire à Orbec.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable concernant la modification de la surface du Volume 3.

11/61 6, RUE GRANDE – VENTE STUDIOS

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Jean-Claude DUVAL, 1^{er} Adjoint et quitte la salle de conseil afin de ne pas prendre part au débat et au vote de ce point à l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Claude DUVAL informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame Étienne COOL souhaitent acheter le studio situé au 2^{ème} étage du 6, rue Grande. (parcelle en section AD cadastrée n°120 d'une surface de 24m²).

Monsieur Jean-Claude Duval, premier Adjoint, fait part aux Conseillers Municipaux qu'une évaluation du bien à été réalisée par Madame FRANCESCHI, chargée de la division des missions domaniales. Cette dernière a estimé la valeur de ce studio à 31200€ TTC.

Monsieur Jean-Claude DUVAL présente au Conseil Municipal une proposition d'acquisition d'un montant de 31500€ TTC.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette cession de studio et chargent Maître JONVAL, notaire à Orbec, de régulariser la vente.

11/62 6, RUE GRANDE – VENTE STUDIOS

Monsieur Jean-Claude DUVAL informe le Conseil Municipal qu'une délibération doit être prise afin de l'autoriser à représenter les intérêts de la Commune, en remplacement de Monsieur Étienne COOL, Maire d'Orbec concerné par la vente, au moment de la transaction, concernant la vente du studio situé au 6, rue Grande, chez Maître JONVAL, notaire à Orbec.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité que Monsieur Jean-Claude DUVAL représente la Commune lors de la régularisation de la vente.

11/63 BIBLIOTHEQUE : CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour autoriser la société MICROBIB SARL à prendre en charge la maintenance complète du logiciel MICROBIB installé en système réseau à la bibliothèque.

Ce contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2012 pour une période de 12 mois et pour un montant annuel de 226€ HT.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable au renouvellement du contrat de maintenance.

11/64 SIAEP MEULLES-FRIARDEL : RAPPORT ANNUEL (RPQS) EXERCICE 2010

Par courrier en date du 7 novembre 2011, Monsieur Serge BOURINET, Président du SIAEP MEULLES-FRIARDEL nous fait part du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Monsieur le Maire informe qu'en application de l'article L 2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit approuver ce rapport en tant que Commune adhérente.

Monsieur André GROULT, Deuxième Adjoint au Maire et délégué au SIAEP MEULLES-FRIARDEL, fait part au Conseil Municipal que le SIAEP MEULLES-FRIARDEL alimente la côte de Livarot soient 69 abonnés.

Après en avoir délibéré, le rapport est adopté à l'unanimité.

11/65 TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réforme de la fiscalité de l'aménagement entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'une délibération doit être prise avant le 30 novembre 2011, afin de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement en remplacement de la TLE (Taxe Locale d'Équipement).

Monsieur le Maire propose d'instituer un taux de 3.5% sur l'ensemble du territoire communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote favorablement cette proposition.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour la fermeture de 3 postes :

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2011 .
- 1 poste de Gardien de Police Municipale à compter du 1^{er} septembre 2011.
- 1 poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} mai 2011.

Les trois fermetures de postes sont votées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DUVAL informe le Conseil Municipal que le projet de reconstruction, rue Croix aux Lyonnais, de l'EPMS sera étudié par la Commission Permanente du Conseil Général le 12 décembre 2011.

Monsieur DELARUE demande des précision sur les fonctions de l'EPMS. L'EPMS un Établissement Public Médico Social géré par le Conseil Général , qui ne dispose pas de lit de soins. L'EPMS regroupe l'EHPAD (Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) et le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).

Monsieur COOL informe le Conseil Municipal qu'un prochain Conseil Municipal se déroulera début décembre avec à l'ordre du jour : Vente de terrain rue Croix aux Lyonnais.

Madame FOSSET demande des informations concernant la personne que Monsieur le Maire avait reçue en rendez-vous pour le terrain de la rue Croix aux Lyonnais. Monsieur COOL précise que ce rendez-vous reste actuellement sans suite.

Monsieur COOL fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu une lettre de l'avocat de Monsieur SCHNELL et qu'il prépare sa réponse, soumise à Maître PRIOUX, avec documents à l'appui afin de répondre aux griefs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un carottage et des sondages auront lieu le 12 décembre 2011 au Parvis de l'Église afin de quantifier le pourcentage de responsabilité de chacun.

Monsieur GROULT fait part des problèmes de circulation sur la route de Lisieux causé par les travaux d'électricité. Début décembre, le SIAEPA procédera à des travaux de remplacement de branchements plomb sur cet axe.

Monsieur DUVAL, informe du proche début des travaux de réfection de voirie , menés par l'ARD, sur le RD519. Les travaux doivent débuter le 12 janvier 2012, sauf intempéries, au départ de Saint Martin de Bienfaite vers Orbec.

Monsieur BOYÉ informe le Conseil Municipal de la mise en place du Conseil Intercommunal des Jeunes. Cela concerne les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème}. Les élections auront lieu le 5 et 6 décembre 2011 (le matin du 5 décembre à l'École Élémentaire Publique et l'après-midi au Collège Lottin de Laval et le 6 décembre à l'École et Collège Notre-Dame). Une carte électorale sera remise aux enfants. Les Maires et les Adjointes sont conviés à tenir le bureau de vote.

FIN DE SEANCE 22h00.